

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-7/04

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Proposition d'attribution d'une subvention à l'association "Société Seine-et-Marnaise d'entraide et d'Action Sociale" au titre de 2010.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 115 000 € à la Société Seine-et-Marnaise d'Entraide et d'Action Sociale, afin de lui permettre d'honorer les droits acquis par les conseillers généraux au titre de l'ancien régime de retraite des élus, en application des dispositions de l'article L 3123-25 du Code général des collectivités territoriales. A cet effet, il est également proposé un projet de convention destiné à régler les conditions d'attribution de cette subvention.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil général n°7/05 du 18 décembre 2009 « acomptes à valoir sur les subventions attribuées au titre de l'exercice 2010 »

Vu la délibération du Conseil général n°7/01 en date du 1^{er} février 2010 « Budget Primitif pour l'exercice 2010 »

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « Société Seine-et-Marnaise d'Entraide et d'Action Sociale », d'un montant de 115 000 €, au titre de 2010, en vue d'honorer les droits de retraite acquis par les Conseillers généraux avant le 30 mars 1992. Un acompte de 66 300 € ayant été versé à l'association lors de la séance du 18 décembre 2009, il ne reste que 48 700 € à lui verser.

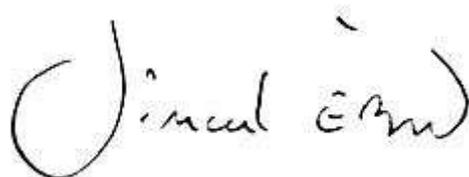
Ce solde sera réglé en deux versements égaux en juillet et octobre 2010.

Article 2 : d'approuver le projet de convention joint en annexe de la présente délibération concernant le versement de la subvention,

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer ce projet de convention au nom du Département avec l'association « Société Seine-et-Marnaise d'Entraide et d'Action Sociale ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ